



AS LYON-CALUIRE HANDBALL

FICHE D'INSCRIPTION A UN STAGE DE L'AS LYON-CALUIRE HANDBALL

(Stage HB M11 3 Jours-Responsable du stage-CHARENTREUIL)

Je soussigné BOUILLIER/SENDRA autorise mon enfant BOUILLIER SENDRA-PAUL à participer au stage de handball qui se déroulera au GYMNASSE ANDRE LASSAGNE à Caluire du Mercredi 28/02/2024 au Vendredi 01/03/2024

JOUR(S) CHOISI(S)

Mercredi 28 Février-Jeudi 29 Février-Vendredi 01 Mars

Pour les enfants mineurs, les autorisations parentales et d'évacuation et de soins doivent être remplies par le responsable légal.

En cas d'annulation d'inscription de votre part après la date du 18/02/2024, le club se réserve le droit de garder le règlement à titre de frais de dossier, excepté si vous fournissez un justificatif du médecin.

En cas d'accident, le remboursement est basé sur le prix du séjour restant dû.

AUTORISATION D'EVACUATION ET DE SOINS

J'autorise l'équipe de direction d'AS LYON CALUIRE HANDBALL à prendre, sur avis médical, toutes dispositions nécessaires en cas d'accident.

Allergie ou situation de santé particulière :R.A.S

AUTORISATION DE TRANSPORT

J'autorise PAUL-BOUILLIER SENDRA à emprunter les moyens de transport mis à sa disposition par L'AS LYON CALUIRE HANDBALL.

Je m'engage à ne pas intervenir juridiquement contre L'AS LYON CALUIRE HANDBALL en cas d'accident.

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGES

J'autorise l'AS LYON CALUIRE HANDBALL à prendre en photo l'enfant ci-dessus cité pendant les activités au sein de l'AS LYON CALUIRE HANDBALL.

AUTORISATION DU RETOUR AU DOMICILE

J'autorise PAUL-BOUILLIER SENDRA à rentrer par ses propres moyens après l'évènement. Dans le cas contraire, les parents devront venir chercher leur enfant au GYMNASSE ANDRE LASSAGNE

Il est important de noter qu'en dehors des horaires de l'évènement, l'enfant est sous la responsabilité des parents.

Fait à

Le02/02/2024.....

Signature